

Piscines

Piscine Yvonne Godard - ex Pech David

Les coordonnées

Piscine Yvonne Godard - ex Pech David

chemin des côtes de Pech David, 31400 Toulouse

05 36 25 20 21

SOMMAIRE

- Horaires
- Règlement intérieur des piscines
- Tarifs des piscines, cas de gratuité et abonnements
- Infos pratiques

Tous les horaires des piscines municipales à télécharger

Horaires période scolaire

PDF - 0,04 Mo

Horaires vacances scolaires

PDF - 0,05 Mo

[Voir toutes les piscines toulousaines](#)

[Consulter la programmation des activités sportives municipales](#)



Au cœur de la zone verte des côtes de Pech David, à proximité immédiate d'autres pratiques sportives, la piscine de type "caneton" a été construite en 1969 dans le cadre du plan étiatique « 1000 piscines » pour encourager l'apprentissage de la natation.

D'importants travaux de rénovation ont été engagés par la Mairie de Toulouse dans le cadre du "[Plan piscines](#)". **Le 15 avril 2025, c'est une piscine complètement transformée et modernisée qui a rouvert au public sous le nom de piscine Yvonne Godard.** Cet hommage à la nageuse française, championne d'Europe et olympienne a été décidé suivant la politique municipale favorisant l'égalité Femmes-Hommes par le sport.

Yvonne Godard (1908 – 1975) a marqué l'histoire de la natation française en multipliant les records de France du 50m au 1 500 m nage libre. Aux Championnats d'Europe de natation en 1931, elle est médaillée d'or du 100 m nage libre et médaillée de bronze du 400 m nage libre. Elle a aussi participé aux Jeux Olympiques de 1932 à Los Angeles. Après avoir mis un terme à sa carrière de nageuse, Yvonne Godard, également infirmière, obtient son brevet de pilote en 1935 et pilote pendant la Seconde Guerre mondiale.

Horaires

- Du lundi au vendredi de 12h à 19h
- Samedi et dimanche de 8h30 à 15h

Ouverture prolongée de 2h en cas de canicule.

Fermeture exceptionnelle lors du passage du Tour de France, le 16 juillet.

Règlement intérieur des piscines

- Le port du slip de bain est obligatoire dans toutes les piscines toulousaines sauf à la piscine Nakache été.
- Le port du bonnet est obligatoire dans toutes les piscines toulousaines sauf à la piscine Nakache été.
- Les bassins et les plages sont libérés par les utilisateurs quinze minutes au moins avant la fermeture (30 minutes en période estivale dans les piscines Nakache été et Castex).

 [Consulter le règlement intérieur des piscines toulousaines \(PDF - 0,54 Mo\)](#)

 [Consulter le règlement intérieur des piscines en anglais \(PDF - 0,29 Mo\)](#)

Tarifs des piscines, cas de gratuité et abonnements	
Tarifs	Toulo
Entrée tarif normal ⁽¹⁾ <i>Lors des épisodes météorologiques de canicule niveau orange, le tarif des piscines municipales passe à 1 €, l'accès est illimité dans la journée, sur l'ensemble des piscines municipales ouvertes.</i>	3.40 €
Carte 10 entrées ⁽²⁾	25.50
Abonnement annuel ⁽³⁾	129 €
Entrée tarif réduit (étudiants, moins de 25 ans, tarif préférentiel ⁽⁴⁾) <i>sur présentation d'un justificatif en caisse</i>	1.50 €
Abonnement annuel tarif réduit (étudiants, moins de 25 ans, tarif préférentiel ⁽⁴⁾)	25 €
Gratuité ⁽¹⁾	
Sur présentation de pièces justificatives, l'accès est gratuit pour	
• les enfants de moins de 10 ans • les seniors de plus de 60 ans retraités toulousains sur présentation de la carte montoulouse senior (voir obtenir une carte montoulouse senior) option gratuité des piscines à renouveler chaque année auprès du Point Info Senior ou relevant du dispositif de détection de la fragilité et devant suivre des activités sportives • les Toulousains en situation de handicap sur présentation d'un justificatif (notification MDPH ou carte de priorité ou d'invalidité) ainsi que pour l'accompagnant d'une personne en situation de handicap	
Carte 10 entrées ⁽²⁾	
Les cartes 10 entrées sont acceptées dans toutes les piscines municipales de Toulouse.	
Abonnement annuel ⁽³⁾	
L'abonnement annuel est vendu directement à l'accueil des piscines sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. L'abonnement nominatif est valable un an à compter de la date de délivrance. Avec un abonnement annuel, les entrées sont illimitées dans toutes les piscines municipales de Toulouse. En cas de perte de la carte d'accès, le renouvellement sera facturé quatre euros. Résiliation : un remboursement peut être demandé en cas de résiliation pour déménagement, mutation, maladie/décès. Un justificatif du motif de résiliation est à fournir ainsi qu'un RIB, une adresse mail et la date de souscription à l'abonnement annuel. La demande de résiliation se fait par courrier postal à n'importe quelle piscine municipale . L'usager est ensuite recontacté par mail.	
Accès préférentiel et carte d'accès préférentiel ⁽⁴⁾	
La "carte d'accès préférentiel piscines et patinoires" donne accès aux piscines, patinoires sans limite pour un tarif de 25 €, plus 4 € facturés pour l'édition de la carte (si vous n'en possédez pas déjà une). Elle est nominative et d'une validité d'un an. Pour tout renouvellement, un nouveau dossier devra être constitué.	
Elle est réservée aux :	
• étudiants, assimilés étudiants et aux moins de 25 ans • Toulousains dont le revenu fiscal mensuel de référence est inférieur à 1450€	
Comment obtenir la carte d'accès préférentiel ?	
 Télécharger le formulaire de demande de la carte d'accès préférentiel (PDF - 0,09 Mo)	
Le formulaire ainsi que les pièces justificatives listées à l'intérieur de celui-ci doivent être apportés à la piscine ou la patinoire municipale de votre choix pour récupérer votre carte (pas d'envoi par mail). En cas de perte, le renouvellement de la carte sera facturé 4€.	

Infos pratiques

chemin des côtes de Pech David
31400 Toulouse
Tél : 05 36 25 20 21